

## POUR UNE BIOCONSTITUTION

Jean Cornil

A propos de l'ouvrage de  
Dominique Bourg et Kerry Whiteside,  
« Vers une démocratie écologique »,  
Seuil, La république des idées, 2010.

*L'écologie est subversive, car elle met en question l'imaginaire capitaliste qui domine la planète. Elle en récuse le motif central, selon lequel notre destin est d'augmenter sans cesse la production et la consommation. Elle montre l'impact catastrophique de la logique capitaliste sur l'environnement naturel et sur la vie des êtres humains.*

Cornélius Castoriadis, *L'écologie contre les marchands*.

J'avais lu avec un intérêt grandissant certains livres de Dominique Bourg, notamment « Les scénarios de l'écologie » et « Le développement durable, maintenant ou jamais ». <sup>(1)</sup> Son dernier ouvrage, rédigé avec Kerry Whiteside, est à proprement parler passionnant tant par son diagnostic que par les propositions très pragmatiques qu'il formule.

La thèse centrale en est lumineuse. A chaque étape de l'histoire, la démocratie correspond à une forme de gouvernement des hommes adaptée aux défis et aux idéaux que ceux-ci s'en font. Ainsi la démocratie de la Grèce antique, née dans des cités-Etats, est appelée à régler le problème essentiel de l'époque : défendre par les armes la cité contre la volonté impérialiste de ses voisins.

Dominique Bourg mobilise les analyses de Benjamin Constant qui compare et oppose dans son célèbre essai de 1819 <sup>(2)</sup> les formes antique et moderne de la démocratie. Au cœur de la révolution industrielle, la représentation politique se doit de garantir la satisfaction des besoins quotidiens, la liberté de commerce, la sécurité des jouissances privées et ce, au travers de l'Etat-Nation. C'est ce modèle, qui a évidemment évolué sur des siècles mais, qui prédomine encore aujourd'hui.

Or les enjeux historiques de la préservation de la biosphère et de la lutte contre les dérèglements des écosystèmes imposent de repenser et de modifier notre démocratie représentative. « Nous n'habitons plus le monde des Modernes, et nous sommes donc contraints de refonder les institutions qu'ils nous ont léguées. » <sup>(3)</sup>

Pourquoi ? Parce que cinq caractéristiques nous obligent à interroger notre mode de gouvernement et de représentativité démocratique :

*Le rapport à l'espace.* Les effets perturbateurs de l'action humaine sur l'environnement doivent être considérés au-delà des frontières classiques des nations issues de la modernité démocratique. Aujourd'hui chacune de nos actions ont des effets, parfois insignifiants, parfois tragiques par leurs cumuls, sur la totalité de la biosphère par l'interrelation complexe des phénomènes naturels. Jadis, nos comportements

concernaient nos proches, notre Etat, rarement notre continent. Désormais chacun de nos actes, mêmes minimes, produisent des conséquences à l'échelle planétaire. La limitation classique au territoire est dépassée.

*L'invisibilité des phénomènes environnementaux.* Or la démocratie classique érige en principe que le meilleur interprète de mes actions est moi-même. « Nos élus doivent régulièrement rendre des comptes aux électeurs élevés en juges ultimes de leur action. Ils s'adressent alors à la conscience spontanée de chaque citoyen. (...) Or les questions d'environnement sont inaccessibles aux sens, à la « conscience spontanée » du citoyen. (...) Il est donc difficile de prendre en compte les enjeux environnementaux dans le fonctionnement électoral : ils sont trop abstraits ou éloignés ». <sup>(4)</sup>

*L'imprévisibilité des problèmes écologiques.* Impossible de connaître à l'avance les effets des nouvelles technologies sur les milieux naturels. Impossible d'anticiper les difficultés potentielles de certains aspects du futur. Gouverner ce n'est plus prévoir.

*Le rapport au temps.* Le système de la décision démocratique est sans commune mesure avec la temporalité des cycles naturels. Des seuils d'irréversibilité sont franchis sans que l'on puisse toujours les évaluer à l'échelle des sociétés humaines. Réduire les risques d'appauvrissement des écosystèmes entre en contradiction avec nos intérêts du présent, alors que les conséquences de notre développement pèseront lourd sur les générations à venir.

*La qualification des problèmes environnementaux.* « Tant que l'on continue à croire que l'essentiel des problèmes écologiques relèvent de la pollution, il est impossible de prendre la mesure de la situation et, plus encore, de concevoir des parades ». <sup>(5)</sup> Car les problèmes de pollution sont susceptibles de recevoir des solutions techniques. « Or il n'existe pas de produits de substitution à toutes les ressources naturelles ou aux services écosystémiques que nous sommes amenés à détruire ». <sup>(6)</sup>

Il s'agit dès lors de réfléchir à une refonte de nos institutions face à ces cinq caractéristiques des nouveaux défis de notre modernité. Deux remarques cependant pour éviter les malentendus qu'entraînent inévitablement toute réforme en profondeur de la logique démocratique.

Tout d'abord la nécessité de réaffirmer clairement l'impérative vertu de l'option de la démocratie. Notamment face aux tentations autoritaires, du despotisme vert éclairé au gouvernement par les savants, tel qu'un immense penseur comme Hans Jonas <sup>(7)</sup> a pu le suggérer. Il s'agit de modifier et d'approfondir les processus de délibération participative, non de soumettre la gestion de nos sociétés complexes à une dictature scientiste.

Ensuite, au fil des décennies, des prises de conscience, des débats, des législations, des traités internationaux prennent partiellement en compte les conséquences de ces analyses <sup>(8)</sup> mais la difficulté surgit

dans le décalage entre l'urgence due à l'accélération des bouleversements des écosystèmes et la cadence traditionnelle des décisions à prendre liées aux contingences du présent. Le sommet des Nations-Unies à Copenhague en décembre 2009 illustre bien ce dramatique décalage.

L'intérêt du livre de Dominique Bourg et de Kerry Whiteside est de ne pas se limiter aux constats mais de soumettre au débat public des propositions concrètes qui indigneront certains, convaincus par une foi naïve en la capacité de nos démocraties à surmonter ces défis, mais qui, je l'espère interpellent ceux qui, comme moi, recherchent des pistes alternatives et novatrices. Il va de soi que face à de tels défis historiques les solutions seront transversales à nos sociétés, de l'école à l'entreprise, des médias aux comportements des citoyens. Cet ouvrage n'envisage « que » la question de l'adaptation de la démocratie représentative afin de mieux rencontrer les risques qui pèsent sur la dégradation de l'humanité.

Je souhaiterais rapidement présenter quelques-unes de ces idées susceptibles de conduire vers une démocratie écologique :

La transformation de la loi fondamentale de nos Etats où une bioconstitution, « le préfixe renvoyant à la biosphère et à sa finitude », qui consacrerait de nouveaux objectifs constitutionnels : le respect des limites à l'échelle nationale et internationale, « Alain Bucaille propose notamment que chaque grand pays soit tenu constitutionnellement de consacrer la notion d'assistance à l'humanité en danger »<sup>(9)</sup>, et la mise en œuvre d'une gestion concertée à tous les niveaux de pouvoir des ressources naturelles.

Ces deux objectifs constitutionnels, détaillés dans l'ouvrage de Dominique Bourg, seraient garantis par une instance juridique suprême « destinée à rappeler la hiérarchie des normes et à trancher en cas de conflit ». L'auteur propose pour ce faire la création d'une Académie du futur chargée de conférer un sens précis à ces deux objectifs, fondé sur la littérature scientifique. Composée de scientifiques et d'intellectuels, elle aurait pour vocation d'informer toutes les autorités publiques en assurant un véritable monitoring de la planète.

La création d'un nouveau Sénat, « chargé de traduire et d'interpréter politiquement les connaissances internationalement acquises quant aux limites et ressources de la planète, savoir capitalisé par l'Académie du futur ».<sup>(10)</sup> Chambre dédiée aux enjeux environnementaux à long terme, ce nouveau Sénat n'aurait comme prérogatives que de proposer ou de s'opposer aux initiatives législatives de la chambre basse. Composée de manière originale, au départ des ONG et d'une procédure de tirage au sort, « il devrait être le plus légitime possible, sans pour autant constituer une institution au sens traditionnel, celle dont nous n'avons cessé de fustiger les limites ».

Audition obligatoire des grandes ONG, transversalité des questions environnementales, nécessité de faire campagne sur les enjeux à long terme, nouveau modèle macroéconomique qui « concilie emploi, faible

consommation des ressources et modération consumériste », rôle accru des ONG environnementales qui deviendraient des « partenaires sociaux » à part entière, « Vers une démocratie écologique » foisonne d'idées, de suggestions originales et interpellantes car « la raréfaction des ressources laissera bientôt place à cette alternative : la coopération internationale ou la guerre de tous contre tous ». Concilier nature et liberté, établir une véritable anthropologie de la finitude, éviter la catastrophe qui chaque jour rend les urgences plus prégnantes, ce livre est un superbe appel à la lucidité sur nos lendemains et à la créativité juridique et institutionnelle.

Face aux esprits attentistes, voire normalisés et frileux, il est remarquable que certains gouvernements se soient résolument engagés dans cette voie. Ainsi l'article 71 de la Constitution équatorienne déclare : « La nature, ou Pachamama, là où la vie se réalise et se reproduit, a droit au respect de son existence, de même qu'au maintien et à la régénération de ses cycles vitaux, structures, fonctions et processus évolutifs ».<sup>(11)</sup>

Un rêve ? Vraiment ?

« Est riche celui qui sait qu'il possède assez »  
Lao-Tseu.

*Le PAC et la Librairie Tapage invitent Dominique Bourg le 12 novembre 2010 à Bruxelles.*

---

(1) Bourg Dominique : - Les scénarios de l'écologie, Hachette, 1996 ; - Le développement durable, maintenant ou jamais, (avec Gilles-Laurent Rayssac), Découverte Gallimard, 2006.<sup>(2)</sup> Constant Benjamin, De la liberté des Anciens comparée à celles des Modernes, Editions politiques, Gallimard, 1197.

(3) Bourg Dominique, Vers une démocratie écologique, (avec Kerry Whiteside), Seuil, La république des idées, 2010, p. 10.

(4) Bourg Dominique, Démocratique, Le défi écologique, Les grands dossiers des Sciences Humaines, Les pensées vertes, juin-juillet-août 2010.

Dans la même perspective, Cochet Yves, Antimanuel d'écologie, Bréal, 2009.

(5) Bourg Dominique, op. cité, p. 16.

(6) Bourg Dominique, op. cité, p. 17.

(7) Voir Jonas Hans, Le principe Responsabilité, Une éthique pour la civilisation technologique, Ed. du Cerf, 1990.

(8) Ainsi tous les débats, publications et législations relatifs au développement durable, au principe de précaution, aux nouveaux indicateurs.

(9) Bourg Dominique, op. cité, p. 90.

(10) Bourg Dominique, op. cité, p. 92.

(11) Latouche Serge, Sortir de la société de consommation, Les liens qui libèrent, 2010, p. 16 et suivantes.